

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

De L'Esprit Des Loix

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,
&c.

Montesquieu, Charles de

Amsterdam, 1749

Chapitre IV. Du Principe de L'Artistocratie.

urn:nbn:de:gbv:45:1-600

Comment *Carthage* auroit-elle pu se soutenir? Lorsque *Annibal* devenu Préteur voulut empêcher les Magistrats de piller la République, n'allèrent-ils pas l'accuser devant les Romains? Malheureux, qui vouloient être Citoyens sans qu'il y eût de Cité, & tenir leurs Richesses de la main de leurs destructeurs! Bientôt Rome leur demanda pour Otages trois cens de leurs principaux Citoyens; elle se fit livrer les armes & les Vaisseaux, & ensuite leur déclara la guerre. Par les choses que fit le desespoir dans *Carthage* désarmée (1), on peut juger de ce qu'elle auroit pu faire avec sa vertu lorsqu'elle avoit ses forces.

LIVRE
TROISIÈME.
Chap. IV.

CHAPITRE IV.

DU PRINCIPE de L'ARISTOCRATIE.

COMME il faut de la Vertu dans le Gouvernement Populaire, il en faut aussi dans l'Aristocratique. Il est vrai qu'elle n'y est pas si absolument requise.

Le Peuple, qui est à l'égard des Nobles ce que les Sujets sont à l'égard du Monarque, est contenu par leurs Loix. Il a donc moins besoin de Vertu que le Peuple de la Démocratie. Mais comment les Nobles seront-ils contenus? Ceux qui doivent faire exécuter les Loix contre leurs Collègues sentiront d'abord qu'ils agissent contr'eux-mêmes; il faut donc de la Vertu dans ce Corps par la nature de la Constitution.

Le Gouvernement Aristocratique a par lui-même une certaine force que la Démocratie n'a pas. Les Nobles y forment un Corps, qui par sa prérogative & pour son intérêt particulier, réprime le Peuple, il suffit qu'il y ait des Loix pour qu'à cet égard elles soient exécutées.

Mais autant qu'il est aisé à ce Corps de réprimer les autres, autant est-il difficile qu'il se réprime lui-même (2). Telle est la nature de cette Constitution, qu'il semble qu'elle mette les mêmes gens sous la puissance des Loix & qu'elle les en retire.

Or un Corps pareil ne peut se réprimer que de deux manières; ou par une grande Vertu, qui fait que les Nobles se trouvent en quelque façon égaux à leur Peuple, ce qui peut former une grande République; ou par une Vertu moindre, qui est une certaine modération qui rend les Nobles au moins égaux à eux-mêmes, ce qui fait leur conservation.

La modération est donc l'ame de ces Gouvernemens. J'entens celle qui est fondée sur la Vertu, non pas celle qui vient d'une lâcheté & d'une paresse de l'ame.

(1) Cette Guerre dura trois ans.

(2) Les Crimes publics y pourront être punis, parce que l'affaire de tous est de ne les pas punir. que c'est l'affaire de tous; les Crimes particuliers n'y

